



## Observatoire Départemental de la Sécurité Routière des Hautes-Pyrénées

# BILAN DÉPARTEMENTAL DE L'ACCIDENTALITÉ SUR L'ANNÉE 2023

Après une année 2022 qui marquait enfin une diminution de l'accidentalité sur le département après 3 années consécutives de hausse du nombre des accidents routiers et des victimes, l'année 2023 voit les chiffres repartir à la hausse. Toutefois même si le nombre d'accidents augmente, nous constatons une baisse du nombre de tués. Le nombre de blessés est globalement stable mais la proportion de blessés hospitalisés est en nette augmentation.

Le nombre de personnes tuées sur nos routes en 2023 est de 12 pour 218 accidents. L'analyse des accidents mortels révèle la prépondérance du facteur malaise/endormissement présent pour 4 tués sur 12 et surtout du comportement des usagers (non respect du code de la route) soit 5 tués sur 12.

De manière générale, 72 % des facteurs d'accidents sont comportementaux (refus de priorité, non respect des distances de sécurité, dépassement dangereux, vitesse excessive ou inadaptée, consommation de substance prohibées...). La modification des comportements est donc essentielle si nous voulons voir la situation s'améliorer.

Les actions de prévention restent indispensables pour faire changer le comportement des usagers de la route. Près de 17 000 personnes ont été sensibilisées lors des actions de préventions menées en 2023.

Les services de l'État poursuivent leurs efforts en matière de prévention, en coordonnant les actions des différents acteurs institutionnels et celles du monde associatif.

**La sécurité est l'affaire de tous. Restez prudents !**



# Données provisoires générales (sources base accidents, Gendarmerie, Police Nationale)

## Les chiffres du département



218 accidents corporels  
12 personnes tuées  
106 blessés hospitalisés  
145 blessés légers

## Les chiffres de la région Occitanie



3571 accidents corporels  
361 personnes tuées  
2050 blessés hospitalisés  
2481 blessés légers

Attention il s'agit d'une extraction de TRAxY réalisée sur la base vivante et non sur la base officielle. Les chiffres sont donc provisoires

Chiffres donnés à titre indicatif sans aucune comparaison possible

**Accident corporel** : accident impliquant au moins une victime (usager ayant nécessité des soins médicaux), qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique, et qui implique au moins un véhicule.

**Personnes tuées** : toute personne qui décède sur le coup, ou dans les trente jours qui suivent l'accident.

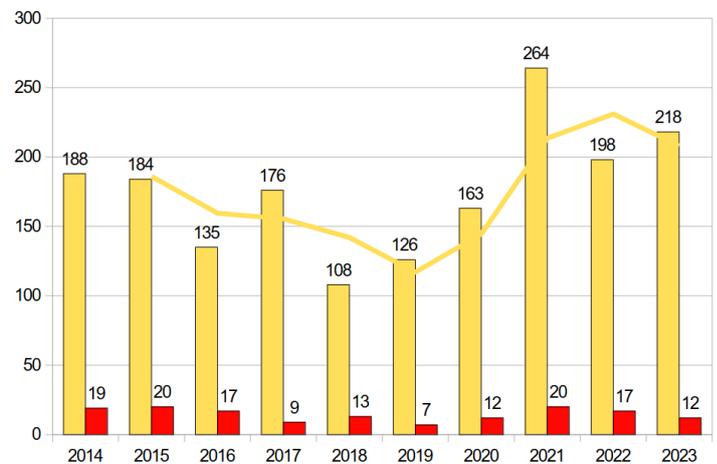
**Blessé hospitalisé** : victime admise plus de 24 heures comme patient dans un hôpital.

**Blessé léger** : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise plus de 24 heures comme patient dans un hôpital.

## Données départementales

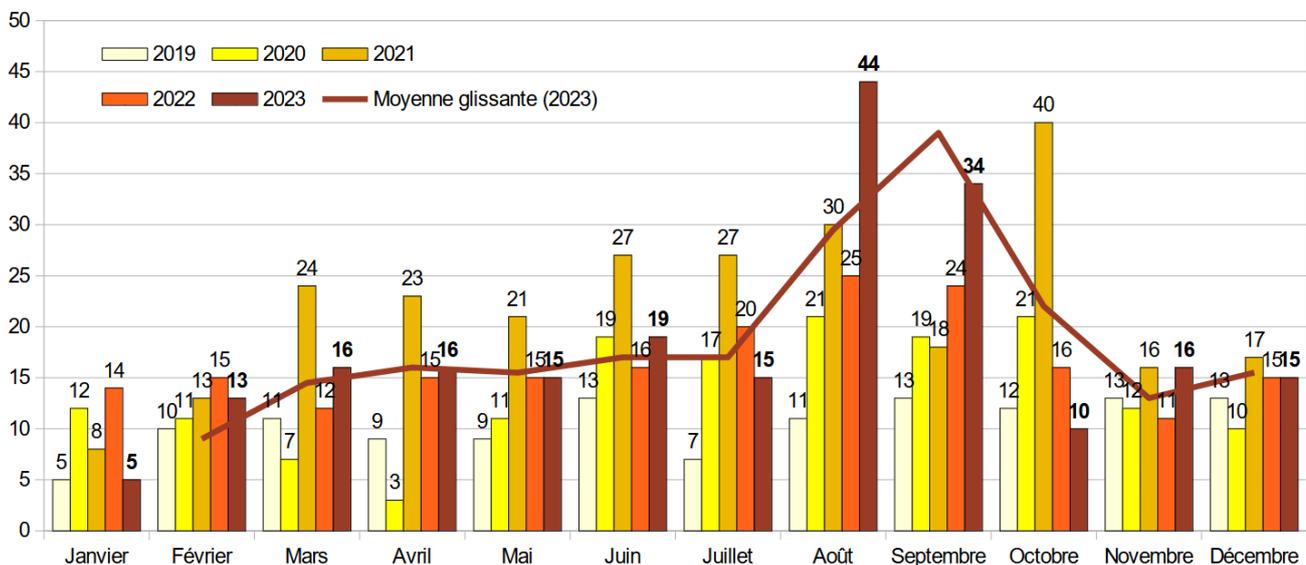
### Évolution du nombre d'accidents et de tués depuis 2014

Bilan annuel	Accidents corporels	Tués	Blessés	Dont blessés hospitalisés
2023	218	12	251	106
2022	198	17	250	82
2019 (année de référence)	127	7	170	90
Evolution 2022-2023	↗	↘	↗	↗
Evolution 2019-2023	↗	↗	↗	↗



Les courbes de tendance montrent que le nombre d'accidents et le nombre de morts étaient plutôt en diminution jusqu'en 2019 mais ils sont repartis à la hausse depuis. Le nombre d'accidents et de blessés restent élevés en 2023. Le nombre de blessés hospitalisés est également en augmentation. En revanche, le nombre de tués est en légère diminution par rapport à 2022 mais reste supérieur au nombre de tués de 2019, année de référence.

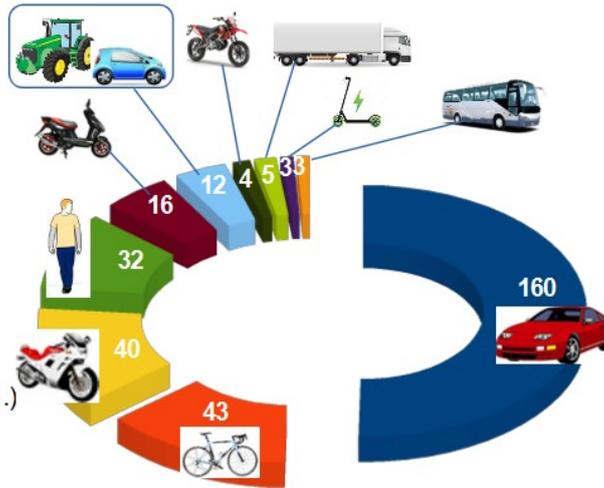
### Évolution du nombre d'accidents corporels par mois sur cinq ans (2019 à 2023)



Entre 2022 et 2023, la répartition mensuelle des accidents montre un nombre comparable d'accidents de janvier à juillet et d'octobre à décembre, voire globalement inférieur (140 contre 149) mais on constate une forte augmentation du nombre d'accidents en août (+19) et septembre (+10). La période estivale a particulièrement été difficile pour les cyclistes car 21 des 43 accidents les impliquant ont eu lieu entre août et septembre.

## Nombre d'accidents en 2023 impliquant au moins un ...

- Véhicules légers et/ou utilitaires
- Vélo
- Moto lourde
- Piéton à pied+EDP-sm
- Cyclo
- autres modes (voiturette, tracteur, engin spécial ...)
- Moto légère
- Poids lourds
- EDP-m
- Transport en commun

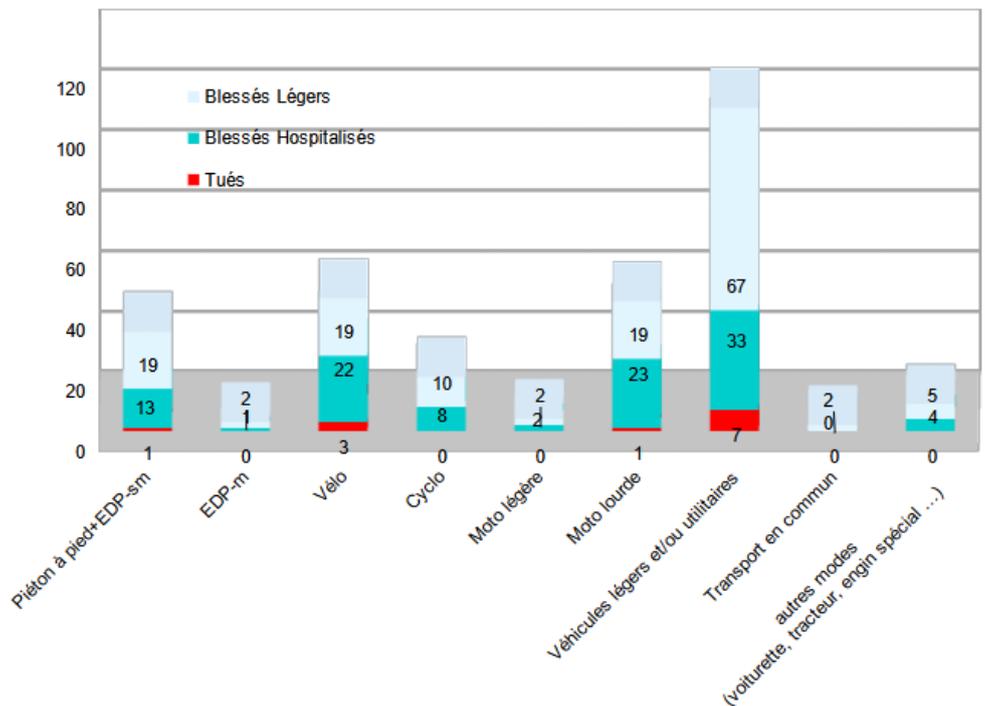


Les usagers vulnérables sont impliqués dans 63 % des accidents (27,5 % pour les 2RM, 35,8 % pour les cyclistes, 16 % pour les piétons et les EDP-m).

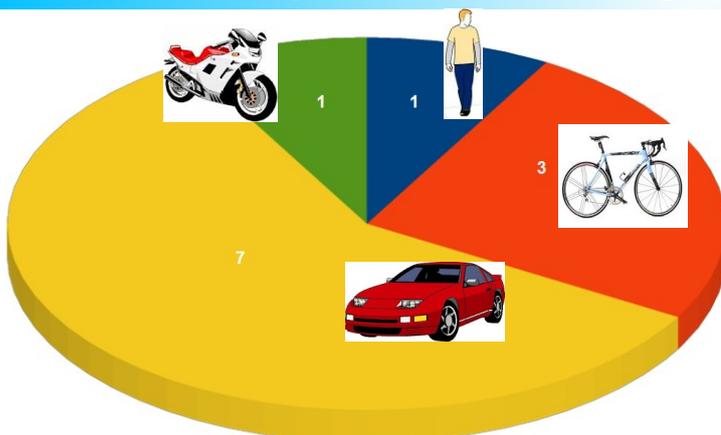
Les VL sont impliqués dans 73,4 % des accidents.

## Répartition des victimes selon le mode de déplacement

Les victimes sont majoritairement des blessés légers sauf dans les catégories cyclistes et motos lourdes pour lesquelles la proportion de blessés graves est plus importante.



## Répartition des tués par catégories d'usagers



En 2023, les cyclistes représentent 3 victimes sur 12 et les usagers de véhicules légers 7.

## Facteurs liés aux accidents mortels (plusieurs facteurs peuvent se cumuler dans un seul accident)

**4/12**  
Malaise/Endormissement

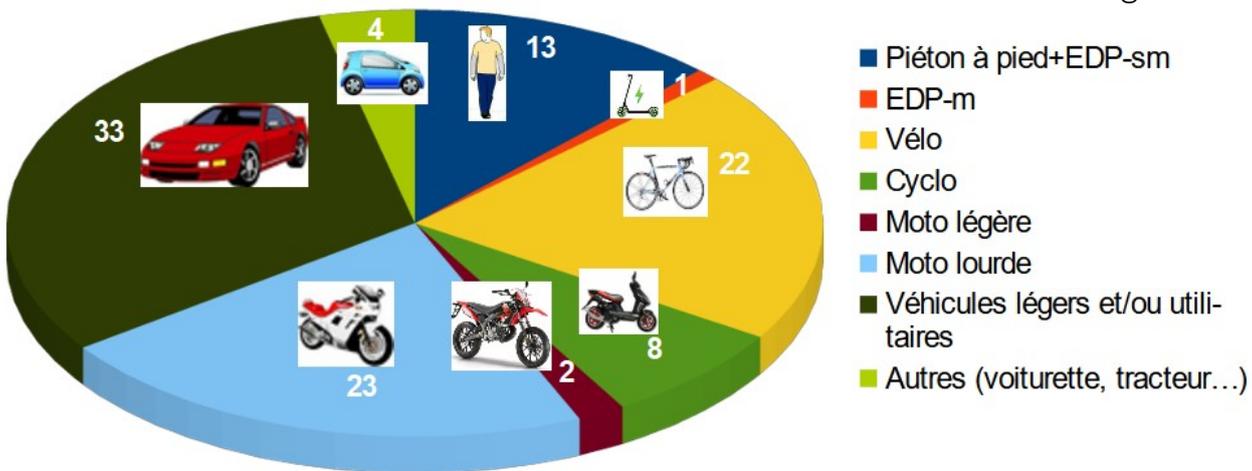
**5/12** Non respect du code de la route (refus de priorité, distance de sécurité, vitesse excessive ou inadaptée)

**2/12** Présence d'alcool et / ou de produits stupéfiants



## Répartition des blessés hospitalisés par catégorie d'usagers

Les blessés hospitalisés sont à plus de 65 % des usagers vulnérables



## Répartition selon leur localisation

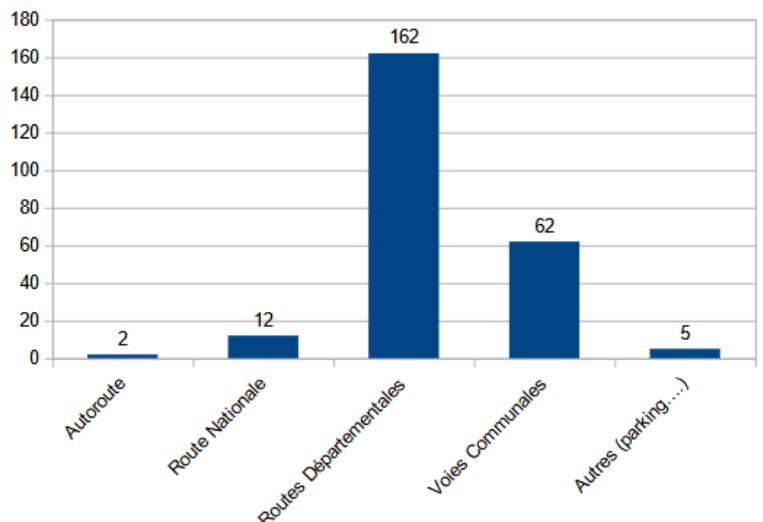
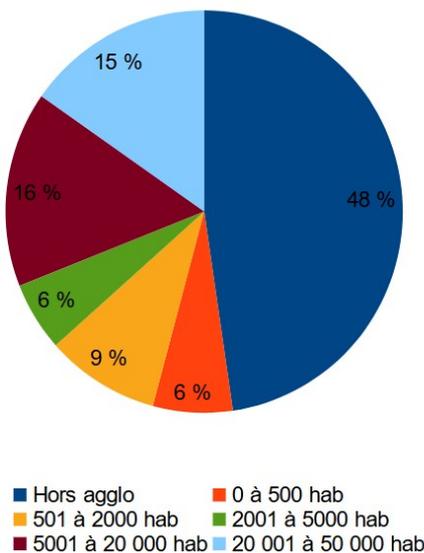
- Selon leur positionnement en intersection



- **71,1%** des accidents se produisent hors intersection  
- **49 %** des accidents et **9 tués sur 12** sont sans collision avec un autre véhicule (hors piétons)

- Selon leur positionnement en agglomération ou hors agglomération

- Selon le type de route



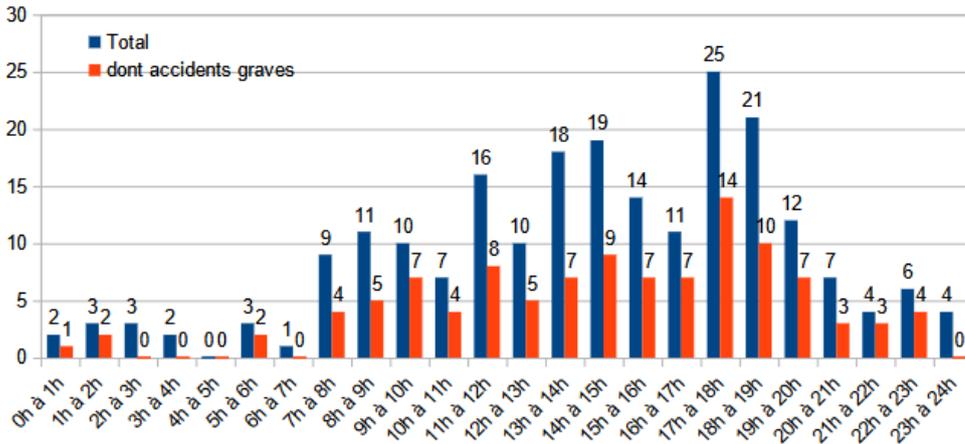
■ Hors agglo    ■ 0 à 500 hab  
■ 501 à 2000 hab    ■ 2001 à 5000 hab  
■ 5001 à 20 000 hab    ■ 20 001 à 50 000 hab

## Répartition des accidents dans le temps

### • Selon l'heure

#### Définition :

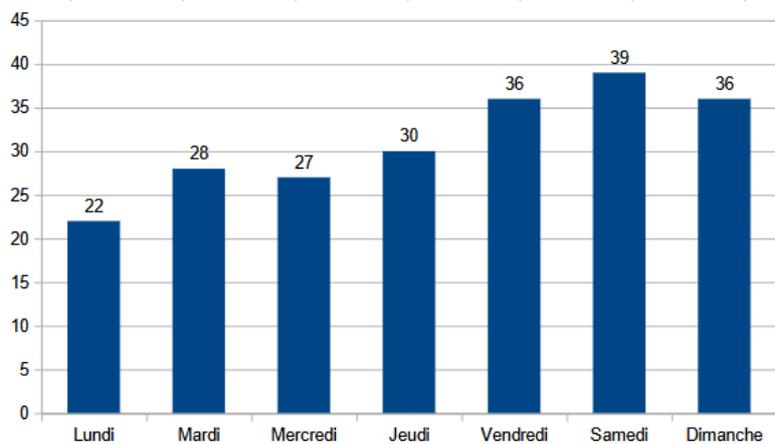
**Accidents graves** = accidents mortels + accidents avec blessés hospitalisés



Les accidents se répartissent tout au long de la journée avec un pic entre 17h et 19h. Il y a peu d'accidents la nuit.

### • Selon le jour

Les accidents ont été moins fréquents les lundis. Les vendredi et les week-ends sont les plus accidentogènes.



## Répartition des victimes par âge

#### Définitions :

**Victimes** : personnes tués + blessés hospitalisés + blessés légers

**Impliqués** : victimes + indemnes

Tranches d'âges	Population (données INSEE 2019)	% de la population	nombre d'impliqués					% impliqués
			tué	BH	BL	indemnes	Total	
00 à 17 ans	41127	17,92 %	0	9	24	17	50	11,82 %
18 à 24 ans	15376	6,70%	1	10	27	19	57	13,48 %
25 à 44 ans	46175	20,11%	2	34	34	45	115	27,19 %
45 à 64 ans	65643	28,59 %	5	28	38	50	120	28,61 %
65 et +	61244	26,68%	4	25	22	29	79	18,91 %
<b>Ensemble</b>	<b>229565</b>	<b>100 %</b>	<b>12</b>	<b>106</b>	<b>145</b>	<b>160</b>	<b>421</b>	<b>100,00 %</b>

Les tranches d'âge 25/44 ans et 45/64 ans représentent 48,71 % de la population du département et sont impliquées dans 55,79 % des accidents. Les 18/24 ans représentent seulement 6,70 % de la population mais sont impliqués dans 13,48% des accidents. Globalement l'implication par tranche d'âge est assez stable par rapport à l'année de référence 2019 sauf pour les + de 65 ans qui augmentent de plus de 3 %.

Les « indemnes » (160) représentent 38 % des impliqués. Cette catégorie de victimes n'est pas négligeable compte tenu de l'impact psychologique engendré par les accidents de la route.

# Accidentologie selon les enjeux du DGO (Document général d'orientations 2023-2027)

## 1. Le risque routier professionnel (trajets professionnels et domicile-travail)

Les usagers effectuant ce type de trajet sont impliqués dans 28,7 % des accidents (-1,39 % par rapport à 2022) dont 2 accidents mortels, 29 % des blessés et 21,7 % des blessés hospitalisés. Les trajets domicile-travail sont légèrement supérieurs aux trajets professionnels.

La majorité de ces accidents se produisent en véhicules légers (véhicules de tourisme et véhicules utilitaires), avec néanmoins quelques accidents chez les usagers vulnérables (piétons, vélos, EDP-m ou sm) en augmentation par rapport à 2022 (31 impliqués en 2021, 18 en 2022 et 22 en 2023). Le nombre de professionnels de la route accidentés (poids lourds et autobus) varie entre 6 et 8 sur les 3 dernières années.

## 2. Les deux-roues-motorisés

Les deux roues-motorisées (2RM) sont impliqués dans 27,8% des accidents soit une baisse de 6,5 % par rapport à 2022. La baisse profite essentiellement aux cyclomoteurs. Le département compte 1 tué en 2RM parmi les 12 morts en 2023 contre 6 sur 17 en 2022, 27,1 % des blessés contre 30,4 % en 2022 et 32,1 % des blessés hospitalisés contre 45,1 % en 2022. Les jeunes sont les plus concernés en cyclomoteurs. Les accidents avec des motos lourdes impactent uniformément toutes les tranches d'âge entre 18 et 64 ans. Dans 70 % des cas, les 2RM sont responsables des accidents.

## 3. Les conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs (l'usage du téléphone notamment)

L'alcool ou les stupéfiants sont présents dans 18% des accidents et représentent 2 tués sur 12. La vitesse excessive ou inadaptée est en cause dans 23% des accidents soit une augmentation de 7 % et représente 3 tués sur 10. Le facteur distracteurs/inattention est présent dans 8% des accidents et a généré 6 % des blessés.

Le non-respect des priorités est le facteur le plus représenté avec une présence dans 26 % des accidents, 2 tués sur 12 et 28% des blessés hospitalisés.

## 4. Les nouveaux modes de mobilité dite « douce » : vélo (y compris à assistance électrique), engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques notamment) et piéton

Les modes de déplacement doux sont concernés dans 35 % des accidents soit une augmentation de 7,2 % par rapport à 2022. Quatre tués sont enregistrés dans cette catégorie (3 cyclistes et 1 piéton) en 2023. Ils représentent 30,3 % des blessés (+10,7%) et 34 % des blessés hospitalisés (+9,6%). Toutes les tranches d'âge sont représentées dans les victimes en modes doux. Les plus représentés sont les 55-64ans suivis par les 35-74 ans et les + de 75 ans. Les 55-64 ans ont été les plus d'accidentés en 2023 en mode doux. Les 4 tués ont plus de 55 ans. Sur les 43 accidents impliquant un cycliste, 19 impliquent un cycliste seul.

## 5. Les seniors

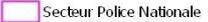
27,5 % des accidents impliquent des seniors (+ de 65 ans) soit -12,5 % par rapport à 2022 et cette catégorie compte 4 tués sur les 12 tués de l'année.

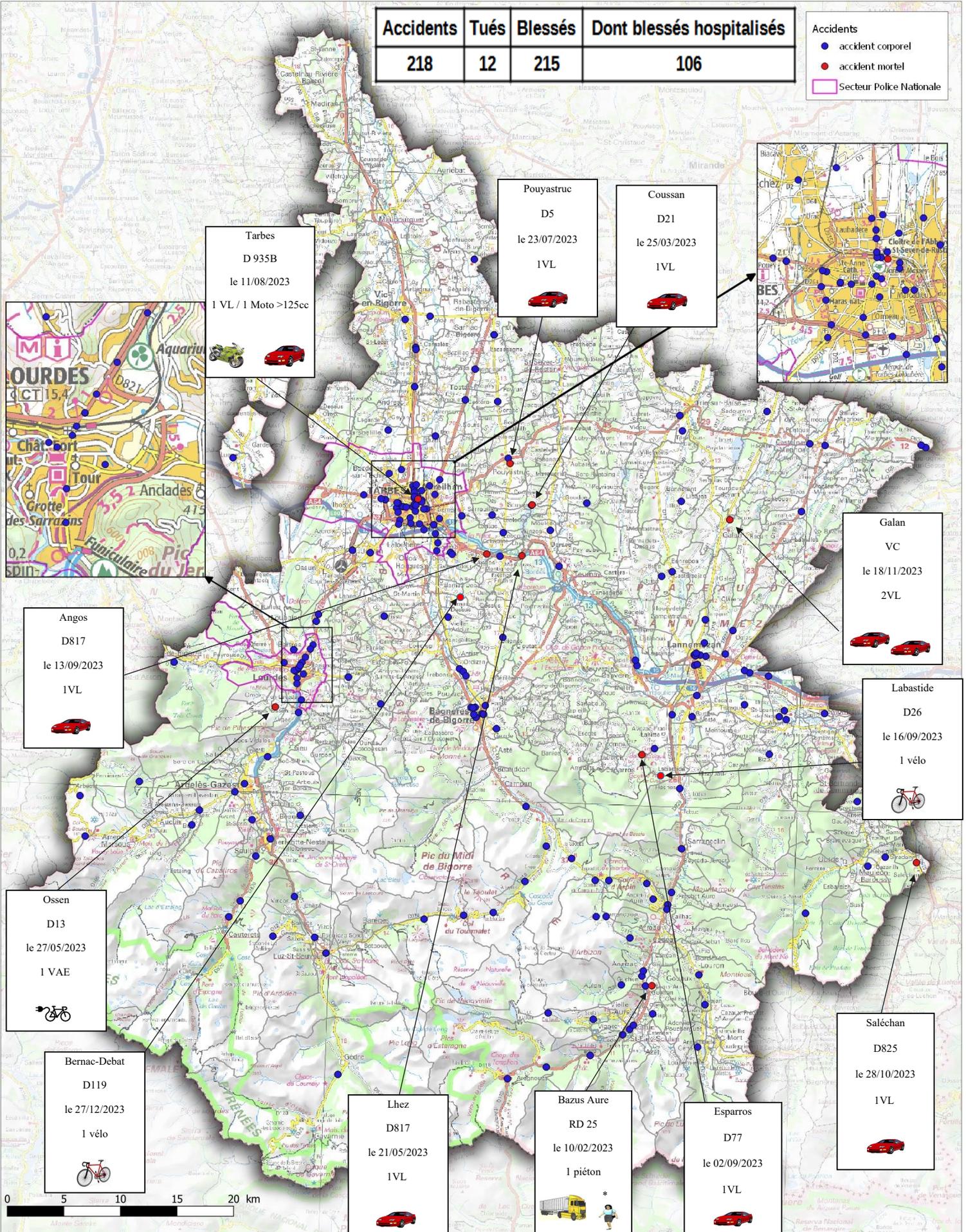
Ils représentent également 27,9 % (+2,7%) % des blessés et 34 % (+13,3%) des blessés hospitalisés.

## 6. Les jeunes de 18 à 29 ans

Les jeunes sont impliqués dans 30 % des accidents (-4%) et représentent 1 seul des 12 tués. Cette tranche d'âge recense 29% de blessés graves (31 blessés hospitalisés) et sont très fortement impliqués dans les accidents puisqu'ils sont présumés responsables dans 70% des accidents. Les jeunes sont majoritairement impliqués dans des accidents de voitures mais également de 2 roues-motorisés.

Accidents	Tués	Blessés	Dont blessés hospitalisés
218	12	215	106

Accidents  
 accident corporel  
 accident mortel  
 Secteur Police Nationale



## Plan d'action départemental de sécurité routière (PDASR)

Le PDASR a pour but de recenser les actions de sécurité routière portant sur certaines orientations, de les coordonner, et d'aider à leur réalisation par l'octroi d'aides matérielles et financières et la mise à disposition d'intervenants départementaux de sécurité routière. Il est la déclinaison annuelle du document général d'orientation.

Les associations suivantes : prévention MAIF, prévention routière, les étoiles des Pyrénées, la FPMC65, la compagnie POCPOC, vie libre, Wimoov, Infodroits, Canopé et l'association d'aide et de soutien aux victimes sont les partenaires privilégiés de la coordination départementale.

En 2023, le PDASR a permis de financer les actions de sécurité routière à hauteur de 56 662 euros répartis comme suit :

Orientation	Pourcentage d'accidents	Nombre de jours d'actions	Nombre de personnes sensibilisées	Montant attribué pour financer ces actions
Le risque routier professionnel	27,3 %	3	800	2,7%
Les deux roues-motorisés	27,8 %	7	620	12,6 %
Les conduites à risque	74,8 %	65	6 000	34,8 %
Les modes doux	35,0 %	60	9 000	27,0 %
Les seniors	27 %	16	360	14,1 %
Les jeunes de 18 à 29 ans	31 %	3	260	5,2 %

### INFORMATION

Retrouvez toutes les informations départementales de sécurité routière sur le site internet du Bureau de la sécurité routière de la préfecture :

[www.securiteroutiere65.fr](http://www.securiteroutiere65.fr)

- les derniers chiffres de l'accidentalité dans le département,
- les actions de prévention organisées par les services de l'État ou par ses partenaires,
- les informations sur le permis de conduire,
- l'appel à projet annuel au titre du plan départemental de sécurité routière ainsi que tous le matériel mis à disposition de l'ensemble des établissements scolaires du département ou de toute personne souhaitant réaliser une action de prévention.



#### Directrice de publication :

Mme PAUZAT, directrice des services du cabinet de la Préfecture des Hautes-Pyrénées

#### Rédacteur :

Observatoire Départemental de la Sécurité Routière – Préfecture - DSC-BSRT – mars 2024